

Commune de

VERDEREL-LES-
SAUQUEUSE

PLAN LOCAL
D' URBANISME

APPROBATION

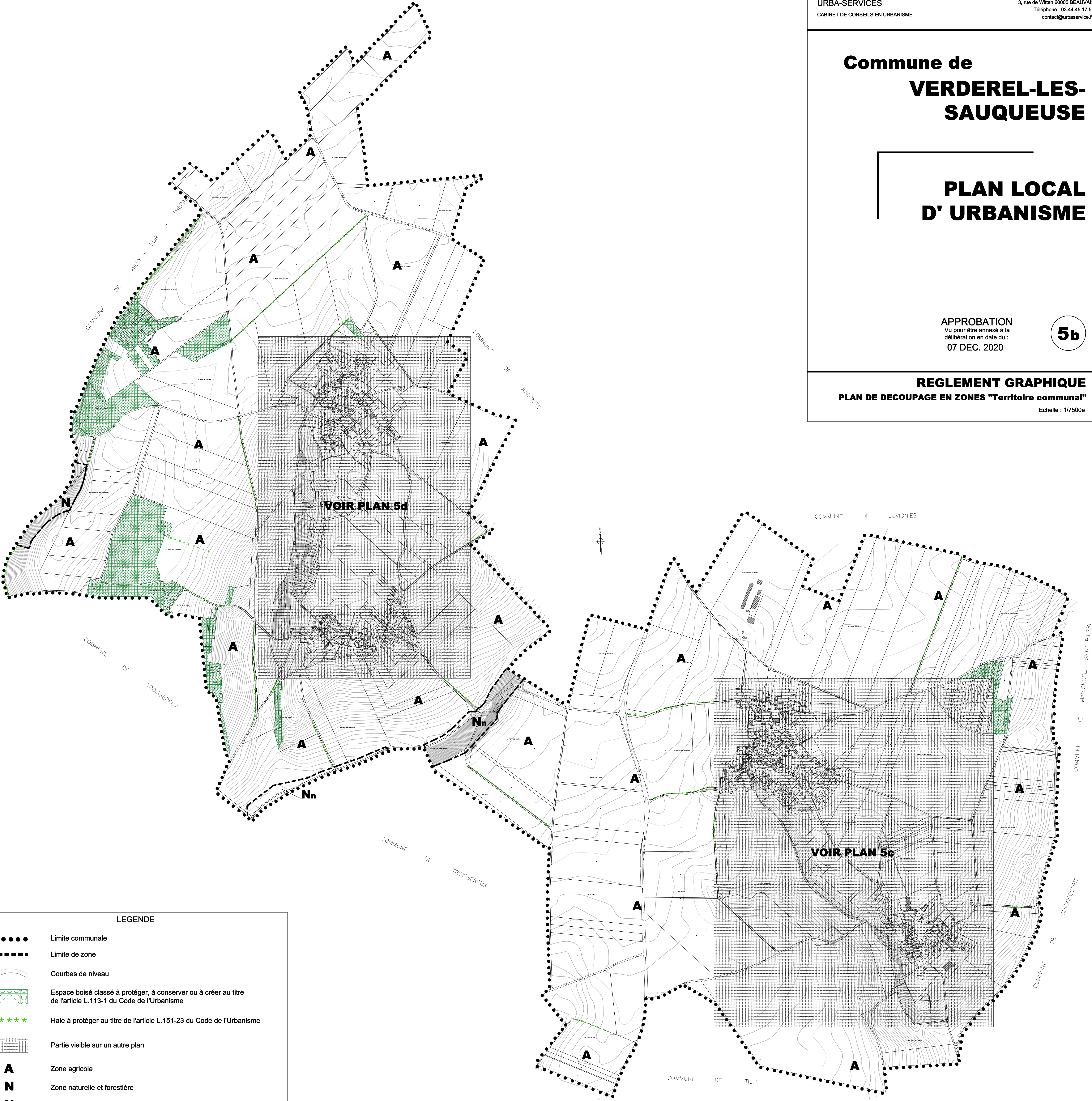
Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
07 DEC. 2020

5b

REGLEMENT GRAPHIQUE

PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Territoire communal"

Echelle : 1/7500e



LEGENDE

-

Limite communale
- Limite de zone
- ~~~~~

Courbes de niveau
- Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- *****

Haie à protéger au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Partie visible sur un autre plan
- A**

Zone agricole
- N**

Zone naturelle et forestière
- Nn**

Zone naturelle localisée dans un site Natura 2000

Commune de
**VERDEREL-LES-
SAUQUEUSE**

**PLAN LOCAL
D' URBANISME**

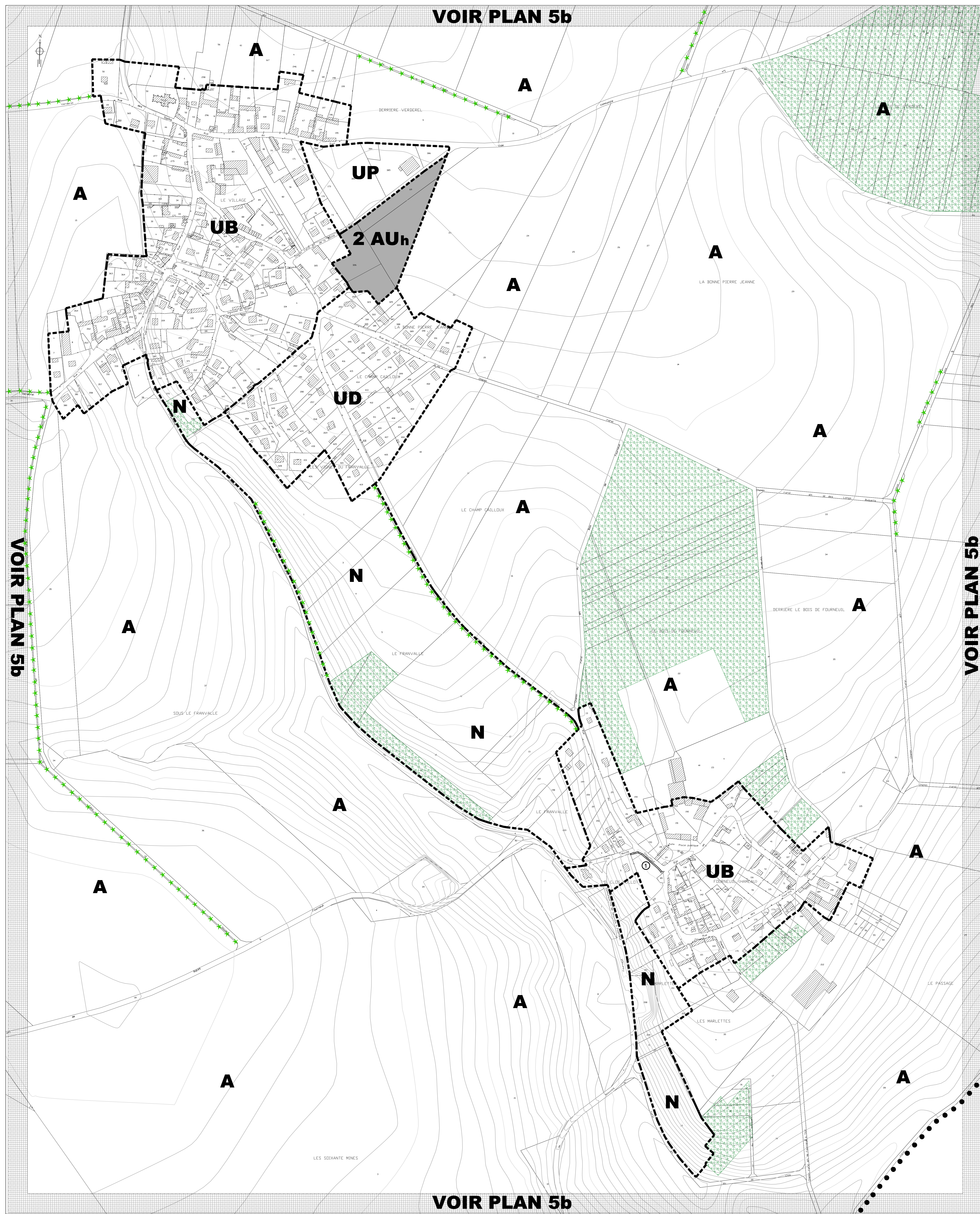
APPROBATION
Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
07 DEC. 2020

5c

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES
"Verderel et Fourneuil"
Echelle : 1/2500e

- Limite communale
- ⋯ Limite de zone
- Courbes de niveau
- ▨ Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- ① Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme (voir plans de détail n°5e)
- *** Haie à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à des Orientations d'Aménagement et de Programmation (voir document n°4)
- ▨ Partie visible sur un autre plan
- UB** Zone urbaine correspondant à la partie originelle des entités bâties
- UD** Zone urbaine à dominante pavillonnaire
- UP** Zone urbaine d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- 2 AU_h** Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat, urbanisable après modification ou révision du PLU
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle et forestière

LEGENDE

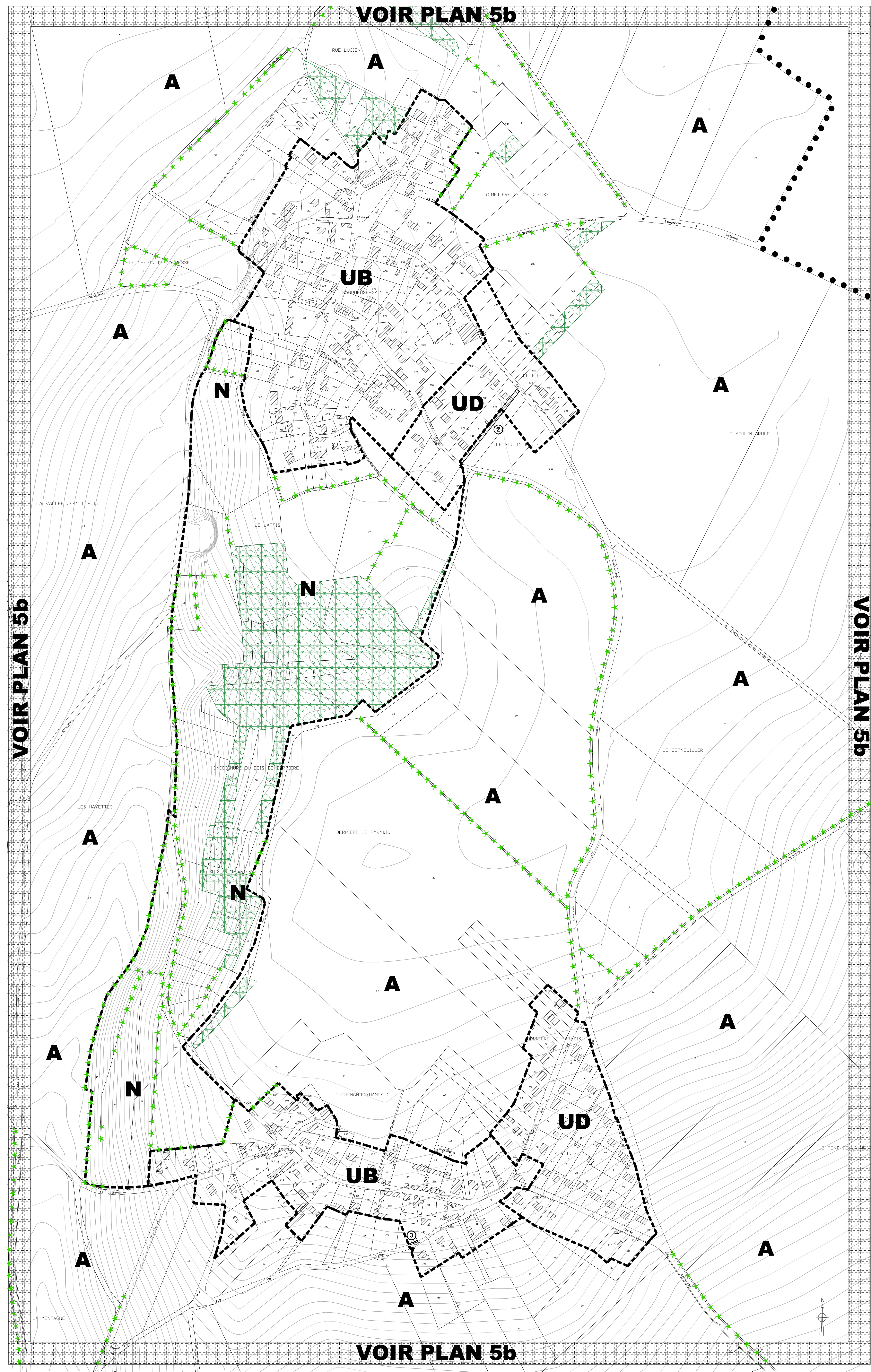


VOIR PLAN 5b

VOIR PLAN 5b

VOIR PLAN 5b

VOIR PLAN 5b



LEGENDE	
	Limite communale
	Limite de zone
	Courbes de niveau
	Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
	Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme (voir plans de détail n°5e)
	Haie à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
	Partie visible sur un autre plan
UB	Zone urbaine correspondant à la partie originelle des entités bâties
UD	Zone urbaine à dominante pavillonnaire
A	Zone agricole
N	Zone naturelle et forestière

URBA-SERVICES CABINET DE CONSEILS EN URBANISME	3, rue de Witten 60000 BEAUVAIS Téléphone : 03.44.45.17.57 contact@urbaservice.fr
---	---

Commune de
**VERDEREL-LES-
SAUQUEUSE**

**PLAN LOCAL
D' URBANISME**

APPROBATION
Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
07 DEC. 2020

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES
"Sauqueuse-Saint-Lucien et Guehengnies"
Echelle : 1/2000e

5d